

BILAN NETTOYAGE DES GROTTES SUR LA PLAGE DE SUZAC

Depuis 2012 et les premiers essais de collecte de déchets sur les plages avec des ânes bâtés, Monsieur Guy LANDRY correspondant et membre efficace de l'Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens, attire notre attention sur les grottes immergées de la Plage de SUZAC qui sont pleines de déchets : vieux pneus, filets de pêche etc... et souhaiterait que l'on s'y intéresse au même titre que le nettoyage de la plage qui est fait dans le cadre des Opérations ESTRAN menées par le Parc de l'Estuaire.

Les grottes sont à l'extrémité de la plage de Suzac, sur la commune de saint Georges de Didonne et appartiennent au Conservatoire du Littoral propriétaire de la pointe de SUZAC.

Après plusieurs visites sur le terrain, il est semble possible d'intervenir en traction animale à marée descendante lors de fort coefficient qui découvre l'entrée de ces grottes.

4 grottes sont identifiées dans lesquelles il y a effectivement beaucoup de filets et dont la hauteur est suffisante pour y entrer à pied. En revanche, le cheval devra rester à l'extérieur.

Les profondeurs vont de 14 à 17 mètres.

La longueur de traîne sera donc très importante.

L'accès aux grottes est conditionné par la mer qui doit être au plus bas et qui découvre ainsi une partie de rochers couverts d'huîtres qui peuvent être coupantes.

Le temps de travail est donc assez court, entre deux ou trois heures, selon les vents.

Le cheval devra porter des protections aux niveaux des soles, voire des boulets et paturons pour éviter tout risque de coupures.

L'entreprise retenue est JEANNOT ENTREPRISE.

Les premiers essais ont lieu le samedi 27 avril.

Beaucoup plus difficile que prévu car les filets et les lignes de pêche sont enchevêtrés de manière inextricable et alourdis par le sable et l'eau.

Nous essayons avec différents crochets et pics, sans grand succès car nous n'arrivons pas à les enfoncer suffisamment dans le tas de filets et la plupart du temps, le crochet saute à la traction.

Du côté du cheval, travail difficile aussi car la traîne est très longue, le cheval ne voit pas ce qu'il tire et donc ne peut proportionner son effort. Quand le crochet tient il est presque impossible de déplacer la masse de filets prise dans le sable mouillé. La présence de la mer et du vent ne trouble pas VAINQUEUR qui marche dans les vaguelettes et sur les coquilles d'huîtres avec ses plaques de protection sans aucun problème.

Travail très fatigant aussi pour les personnes qui sont dans la grotte pour fixer le crochet. Les grottes sont étroites et basses et il faut pour éviter tout risque de percussion avec le crochet quand il lâche, ressortir de la grotte à chaque essai de traction. Le port de gant est obligatoire pour éviter tout risque de coupure ou d'arrachage du à la présence éventuelle d'hameçons de pêche. Le port du casque ne serait pas inutile

Malgré tout nous sortons environ 350 kgs de déchets divers d'une seule grotte.

Ces déchets sont mis en big-bag chargé sur un traîneau, conçu Manu Jeannot, et rapportés avec l'aide du cheval jusqu'au parking de la plage.

Puis ils sont transportés en camion sur le site des ateliers municipaux de Meschers, avec l'accord de la municipalité, pour ne pas rester traîner sur le parking tout le week-end.

Pour le second essai, samedi 25 mai, nous prévoyons la modification de la taille et de la forme du crochet et que chacun s'équipe d'outils manuels type petite pelle, crochet à foin.

Manu JEANNOT fabrique un crochet spécifique mais qui à l'usage s'avère difficile à utiliser car trop droit et pas assez long.

Nous espérons aussi que le passage de quelques marées donnera de la souplesse au stock empilé dans le fond. Ce ne sera pas le cas !

Finalement, la technique mise au point consiste à n'utiliser que la chaîne de débardage fixée sur des « boudins » de filets préalablement constitués par la personne qui travaille dans la grotte. Le plus facile est de se servir d'un couteau à crans qui permet de découper les lignes et filets.

Le cheval prend aussi du métier et tire maintenant à la demande sans s'affoler soit par à-coups pour dégager la masse soit directement pour sortir le « boudin ».

Nous sortons ainsi encore 250 kgs de la même grotte.

Soit un total d'environ 600 kgs principalement de filets de pêche soit chalands, soit filets dérivants soit filets de pêche aux soles, ce qui pose le problème du recyclage car ces filets ne sont pas incinérables : gorgés d'eau et surtout de sable. La filière pêche interrogée sur le sujet ne prend en compte que les filets en fin de vie.

Le coût de la prestation en traction animale est de 285€ HT par séance pour le meneur et son cheval à quoi s'ajoutent les frais de déplacement de 65€.

Cet essai a été aussi l'occasion de mettre en avant le travail du département sur le développement de la traction animale. Voir communiqué de presse joint.

Nous attendons l'article à paraître dans les Cahiers de l'Ane.

Il est prévu de recommencer pour nettoyer les autres grottes après l'été sur des marées autour de 100 de coefficient en sept, octobre ou novembre. L'amélioration devra porter sur les outils à main utilisables dans la grotte type petite pelle pour dégager le sable et gros couteau cranté pour découper les filets.